

# Bulletin d'information municipal

War arag atao / En avant toujours

## Mairie

### Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30

Samedi : 10h-12h (uniquement état civil)

### Contact

mairie@plabennec.fr / 02 98 40 41 32

## Les élus à votre écoute / An diennidi a selaou ac'hanoc'h

Marie-Annick CREAC'HCADEC, Maire,  
reçoit sur RDV : 02 98 40 41 32 - ma.creacacadec@plabennec.fr

Permanences hebdomadaires des adjoints en mairie :

Marcel LE FLOC'H	Finances	Vendredi - 10h-11h30	m.lefloch@plabennec.fr
Bruno PERROT	Sports	Samedi - 10h-11h30	b.perrot@plabennec.fr
Jean-Michel LALLONDER	Travaux	Lundi - 10h-11h30	jm.lallonder@plabennec.fr
Fabien GUIZIOU	Urbanisme, agriculture, logement, environnement	Lundi - 16h-17h30	f.guiziou@plabennec.fr
Hélène KERANDEL	Culture et patrimoine	Lundi - 14h-15h30	h.kerandel@plabennec.fr
Sylvie RICHOUX	Affaires sociales et Aînés	Mardi - 10h-11h30	s.richoux@plabennec.fr
Isabelle LEHEUTRE	Enfance, jeunesse et affaires scolaires	Mercredi - 10h/11h30	i.leheutre@plabennec.fr
Anne-Thérèse ROUDAUT	Communication, commerce, artisanat, le marché	Jeudi - 14h/15h30	at.roudaut@plabennec.fr

**30 octobre  
6 novembre 2020**

## Luttons ensemble contre la covid-19

- Se laver régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- Porter un masque où cela est obligatoire
- Respecter une distance d'au moins 1 mètre avec les autres
- Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour

## État civil

Ganet, dimezet, marvet

## Décès

- Mme Anne CALVEZ, née FAVE, 93 ans

- M. Alain LE ROY, 83 ans

## A la une cette semaine ! / Keleier pennañ ar sizhun-mañ !

### Reconfinement du pays jusqu'au 1er décembre : quelles conséquences à Plabennec ?

#### Services administratifs et techniques

L'accueil de la mairie est ouvert au public, le travail des services administratifs (état civil, urbanisme, titres, CCAS...) se poursuit et les services techniques restent mobilisés.

#### Petite-Enfance

La Maison de l'Enfance continue d'accueillir les tout-petits, en revanche l'Espace parents-enfants est suspendu jusqu'à nouvel ordre. De son côté, le Relais Parents Assistants Maternels est joignable au 02 98 36 83 42.

#### Enfance-Jeunesse

L'accueil périscolaire (matin, pause méridienne et soir) est maintenu par le service Enfance pour l'École du Lac. L'accompagnement à la scolarité des lundis et jeudis est quant à lui interrompu. L'Accueil de loisirs est accessible aux enfants le mercredi. L'Anim'Ados ferment ses portes ce vendred

di. Les familles seront informées des modalités d'accueil via le logiciel famille au fur à mesure des évolutions.

#### Sport

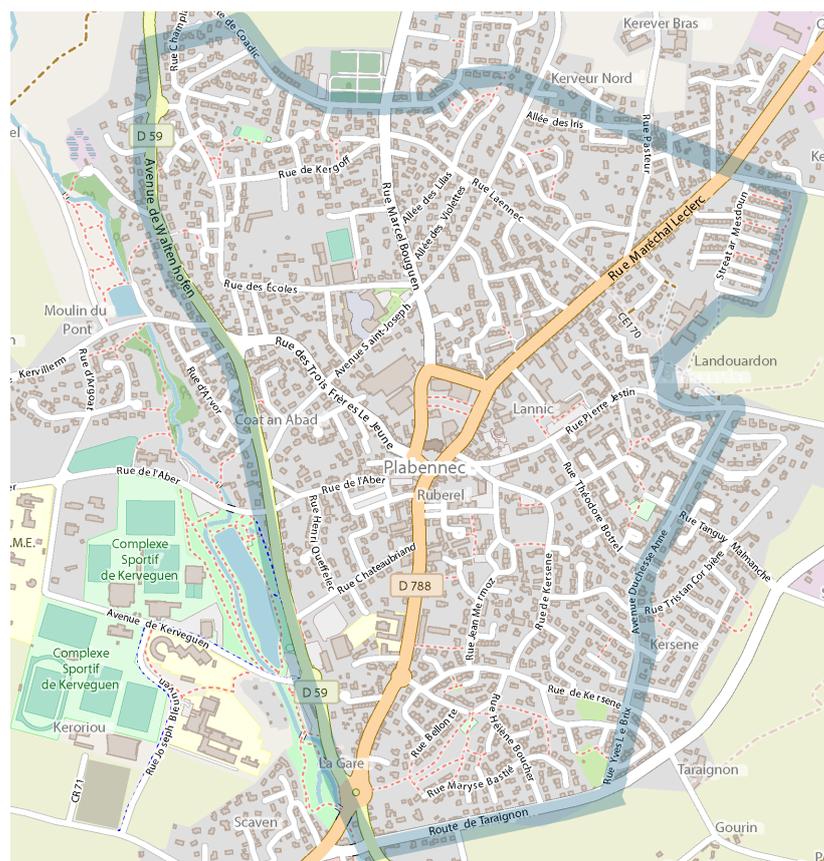
Les salles de sports sont fermées aux activités sportives associatives. L'atelier « développement sport » mis en place par l'éducateur sportif les mardis et le vendredis soir est annulé.

#### Culture

L'Espace culturel ferme ses portes, les spectacles et les conférences qui étaient prévus sont suspendus pour le moment. La bibliothèque et le cyberspace sont aussi contraints de fermer les locaux.

#### Vie associative

Les salles communales sont closes. Les activités et animations initialement prévues n'auront pas lieu.



### Lutte contre la covid-19 : le port du masque est obligatoire dans cette zone par arrêté préfectoral de 8h à 2h

La préfecture a étendu l'obligation du port du masque en extérieur à Plabennec. Cette mesure est en vigueur depuis le 24 octobre et s'applique de 8h du matin à 2h le lendemain dans la zone indiquée ci-contre. Ces dispositions, applicables jusqu'au 16 novembre 2020, visent à protéger la santé publique et réduire les risques de transmission du virus.

Le Maire a effectué une demande pour élargir ce périmètre préfectoral à plusieurs zones à forte densité de population. En attendant, c'est ce périmètre qui reste à respecter. Pour suivre les dernières informations, vous pouvez consulter régulièrement le site de Plabennec : [www.ville-plabennec.fr](http://www.ville-plabennec.fr) et la page Facebook : @villedeplabennec.

#### Attestation de déplacement dérogatoire

2 attestations de sortie (exemplaire général) sont reproduites dans ce bulletin municipal

#### Plus d'informations sur le reconfinement et ses conséquences en pages intérieures





### Cérémonies du 31 octobre et du 11 novembre

La cérémonie du Souvenir Français le 31 octobre au cimetière de Plabennec et la cérémonie du 11 novembre se dérouleront sans public, sans porte-drapeau et avec peu d'élus dans le respect des gestes barrières.

### Repas de aînés 2020

Compte tenu des circonstances sanitaires, Mme Marie Annick Creac'hcadec, Maire et Présidente du CCAS de Plabennec en concertation avec son Bureau Municipal, a décidé d'annuler le repas des aînés initialement prévu le 18 décembre 2020. Une décision difficile à prendre, connaissant l'attachement des intéressés à cette manifestation, mais nécessaire en raison de l'aggravation de la crise de la covid-19. « Afin de protéger nos aînés, le repas de fin d'année n'aura pas lieu en 2020. Si la situation le permet, ce moment de convivialité sera reconduit l'année prochaine » assure Madame le Maire. La distribution de colis à domicile et à l'EHPAD ne pourra se faire pour ces mêmes raisons.

Par ailleurs, la municipalité informe qu'il existe un plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes de plus de 65 ans et personnes handicapées en cas de risques exceptionnels. Afin de mettre à jour le registre, le CCAS recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes qui nécessiteraient une aide.

Contact CCAS : 02 98 40 42 17 ou ccas@plabennec.fr

### Suspensions des animations seniors du CCAS

Les animations de proximité du lundi et les séances de gym du vendredi sont suspendues. Il en est de même pour la sortie mensuelle au cinéma.

L'accueil du public est assuré au CCAS les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et les lundis et mercredis de 13h30 à 16h30. En dehors, tout accueil se fait sur RDV

### Diwan / animations d'Hallowenn : annulations

La chasse à la citrouille et la Murder party prévues le samedi 31 octobre sont annulées. La sous-préfecture avait demandé à l'École Diwan d'annuler avant le reconfinement.

### La commune recrute : 5 postes à pourvoir

- **Responsable service Espaces verts**  
Poste à pourvoir le 01/01/2021 - date limite : 02/11/2020.

- **Agent technique Espaces verts**  
Poste à pourvoir dès que possible - date limite : 02/11/2020.

- **Agent d'entretien de la voirie et des espaces publics**  
Poste à pourvoir 01/01/2021 - date limite : 16/11/2020.

- **Co-responsable du service enfance / responsable des temps extra-scolaires**  
Poste à pourvoir 04/01/2021 - date limite : 23/11/2020.

- **Coordonnateur recensement de la population (CDD 3 mois 1/2)**  
Poste à pourvoir 23/11/2020 - date limite : 11/11/2020.

Annonces et contacts disponibles en ligne : [www.ville-plabennec.fr/au-quotidien/emploi](http://www.ville-plabennec.fr/au-quotidien/emploi)

### Renouvellement du Conseil Municipal Jeunes



La municipalité de Plabennec souhaite renouveler les membres du Conseil Municipal Jeunes (CMJ). Elle a fixé la date des prochaines élections au vendredi 11 décembre. Pour être candidat, il faut habiter Plabennec et être scolarisé en classes de CM1, CM2 ou 6ème. Comme indiqué lors de la présentation du projet dans les différents établissements scolaires de la commune, les candidats doivent rapporter en mairie, l'autorisation parentale signée pour le 2 novembre. Infos : [animation.jeunesse@plabennec.fr](mailto:animation.jeunesse@plabennec.fr)

### Covid-19 : drive pour les tests PCR

Un drive test est en place sur le parking derrière le laboratoire d'analyses de Plabennec. Les tests se déroulent les après-midis, du lundi au vendredi, uniquement sur RDV et muni du questionnaire. Prenez RDV au 02 98 34 90 04. Le questionnaire vous sera remis par mail, lors de la confirmation de votre RDV. Si vous n'avez pas internet, le questionnaire (version papier) est disponible en mairie, au groupe médical, aux cabinets infirmiers et au laboratoire.

### Comité de lignes BreizhGo Léon Iroise

Tout au long de l'année, la Région Bretagne organise des comités de lignes permettant aux usagers du réseau BreizhGo de pouvoir s'exprimer sur le niveau et sur la qualité de service rendu. Afin de tenir compte du contexte sanitaire, le prochain comité sera dématérialisé. Entre le 2 et le 15 novembre, vous pourrez vous connecter afin de faire part de vos questions ou remarques concernant le réseau BreizhGo. Site : [www.breizhgo.hzh/a-votre-rencontre](http://www.breizhgo.hzh/a-votre-rencontre)

### Le cimetière reste ouvert

En cette période de Toussaint, les autorités ont choisi de maintenir les cimetières ouverts. Le port du masque est vivement recommandé. Veuillez respecter les gestes barrières

### Agenda 2021

Un agenda sera offert et distribué aux Plabennecois par la municipalité en fin d'année.

### Marché hebdomadaire

Place du Champ de Foire, le vendredi de 15h30 à 19h30  
Port du masque obligatoire - Respectez les gestes barrières

### Le dicton de la semaine

« Dictons et Proverbes bretons » de Hervé Lossec

Ar mizioù du : *Les mois noirs*

Désigne la période entre la Toussaint et Noël.

Miz Du, "mois noir" pour novembre,  
et miz Kerzu, "mois tout à fait noir" pour décembre.

« Dictons et Proverbes bretons » Hervé Lossec



### Communauté Chrétienne Locale

1er novembre à 11h : messe à Plabennec et à 15h, office des défunts (autorisation nationale accordée pour la Toussaint).

### ADMR des 2 Abers

L'ADMR des 2 Abers continue ses interventions aux domiciles des personnes. Les salariés sont munis d'équipement de protection individuel. Contact : 02 98 04 87 41

### Campagne d'hiver aux Restos du Coeur

La campagne des Restos démarre le 24 novembre 2020. Les inscriptions auront lieu le jeudi 12 novembre de 9h à 12h. Les personnes désirant bénéficier de l'aide alimentaire devront se présenter à cette date et aux heures indiquées ci-dessus au local des Restos du Coeur de Lannilis munis d'une pièce d'identité ainsi que des justificatifs originaux de leurs ressources, et de leurs charges ; 2 Allée Verte - 09 62 13 99 14 - [restoducoeur.lannilis@orange.fr](mailto:restoducoeur.lannilis@orange.fr)

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité<sup>3</sup> dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.
- Consultations, examens et soins ne pouvant être ni assurés à distance ni différés et l'achat de médicaments.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
- Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
- Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

- 1 Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
- 2 A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
- 3 Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité<sup>3</sup> dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.
- Consultations, examens et soins ne pouvant être ni assurés à distance ni différés et l'achat de médicaments.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
- Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
- Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

- 1 Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
- 2 A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
- 3 Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

### Professions libérales

#### Cabinet infirmier - 3 rue de la mairie

Compte tenu du contexte sanitaire, le cabinet infirmier de la mairie organise des séances de vaccination anti-grippe au cabinet, uniquement les mercredis de 10h à 12h, et les vendredis de 17h30 à 19h30.

#### Cabinet infirmier Gentile - 11 square Pierre Corneille

Des permanences vaccination anti-grippale seront tenues tous les jeudis matins de 9h à 12h jusqu'à la fin novembre. Pour tous renseignements complémentaires, contacter le cabinet au 02 98 40 44 00.

#### Cabinet des Abers - 1 rue du Penquer

La cabinet informe son aimable clientèle de ses permanences anti-grippe à compter du vendredi 30 octobre jusqu'au 15 décembre inclus, du lundi au samedi de 11h30 à 12h.

### Activités commerciales

#### Quali' Press

Quali' Press Pressing Blanchisserie Cordonnerie, Atelier Retouche sera fermé semaine 46 du 9 au 15 novembre.

#### Les Jardins de Callac (Genêts d'Or de Plabennec)

Grand choix de plants et compositions de Toussaint. Atelier ouvert de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

### Annuaire / Levrioù-pellgomz

#### Services municipaux

**Accueil de Loisirs** : alsh@plabennec.fr - 02 98 40 49 92

**Anim'Ados** : animation.jeunesse@plabennec.fr - 06 16 91 74 42

**Maison de l'Enfance** : multiaccueil@plabennec.fr - 02 98 37 60 72

**Animation Sport** : educateursportif@plabennec.fr - 06 29 45 79 00

**Bibliothèque** : bibliotheque@plabennec.fr - 02 98 37 61 58

**Cyberespace** : informatique@plabennec.fr - 02 98 30 78 97

**C.C.A.S** : ccas@plabennec.fr - 02 98 40 42 17

**Relais Parents Assistants Maternels Intercommunal**

Ouvert du lundi au jeudi 9h / 16h30, vendredi 9h / 16h - rpam@plabennec.fr - 02 98 36 83 42

### Mémento / Mat da c'houzoud

- **Pharmacies** – nuits, dimanches et jours fériés, 32 37 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche

- **Vétérinaire**  
02 98 40 41 34

- **Ambulances et transport médical assis**  
Etoile bleue : 02 98 36 85 75

- **Transport médical assis**

Taxi Gallin Véronique : 06 77 36 77 89

Taxi Gouez Laure : 02 98 36 88 69/ 06 88 74 74 85

Taxi Le Bars Gilles : 02 98 40 80 82 / 06 75 01 92 43

Taxi Inizan Philippe : 06 20 44 59 85

Taxi Tanguy Mickaël : 06 51 53 52 62

- **Cabinets infirmiers**

Cabinet des Abers : Kathy Moreau - 1 rue du Penquer : 02 29 00 40 12

Cabinet Gentile : 11 square Pierre Corneille : 02 98 40 44 00

Cabinet de la Gare : 6 bis square Pierre Corneille - 06 20 47 28 90

Cabinet de la Mairie : 3 rue de la Mairie : 02 98 37 63 41

- **Correspondants presse locale**

Le Télégramme

Claudine Jestin : claudine.jestin@orange.fr – 06 88 40 03 80

Ouest France

Dorothee Duhart : dorothee.duhart@gmail.com – 06 62 66 77 65

### Appels d'urgence / Da c'hever trum

**Médecin** : 15

- **Sapeurs-Pompiers** : 18 ou 112

- **Gendarmerie** : 17 ou 02 98 40 41 05

- **Urgence gaz naturel** : 08 00 47 33 33

- **Astreinte eau et assainissement CCPA** : 06 08 41 49 75

- **Astreinte communale sécurité équipements**

**communaux** : 06 14 97 14 06

- **Violences sur les enfants** : 119 disponible 7j/7, 24h/24

- **Violences conjugales** : 39 19 écoute et accompagnement

(lundi au samedi 9h- 19h) et 17 en cas de danger immédiat.

Quand on ne peut pas parler, alors qu'on est en danger,

on peut utiliser le 114 afin d'appeler les secours par SMS

### Immobilier

**A LOUER** - Ets KERDRAON LOGI-BOX, 60 emplacements à louer, de 12 à 100 m<sup>2</sup>, pour particuliers et entreprises, ZA de Callac, Plabennec : 02 98 40 41 76

**A VENDRE** - Grande maison au centre de Plabennec, cave, 5 chambres, grenier aménageable, 2 garages, 230 000 € : 02 98 07 76 63

### Emploi

#### OFFRE

Recherche personne pour du ménage, début janvier 2021 (3h / semaine) - Contact : 02 98 40 85 07

#### DEMANDE

Jeune femme dynamique et compétente vous propose des heures de ménage et de repassage. Règlement en CESU - 06 71 62 54 15

### Divers

#### A VENDRE

- Babyfoot Bonzini, bon état, 350€ : 06 85 50 17 49

- Pommés de terre (Charlotte et Chérie)

12€ / 2,5 kg : 06 45 50 49 64

- Frigo congélateur Whirlpool (changement de cuisine)

1,40 m de hauteur et 55 cm de largeur : 06 37 54 91 20

### Hôtel communautaire

- **L'Hôtel de communauté du Pays des Abers** : 58 avenue Waltenhofen 8h30-12h / 13h30-17h30 - accueil@pays-des-abers.fr - 02 98 37 66 00

- **Accueil Emploi** – lundi, mardi, jeudi 9h-12h / 14h-17h, vendredi 9h-12h / 14h-16h à Plabennec (Hôtel CCPA) le mercredi 8h30 - 12h30 à Lannilis (Pôle social) - 02 90 85 30 12

- **Mission Locale** de Plabennec / Lannilis : 02 30 06 00 33, lundi de 9h à 12h (sans RDV), de 14h à 17h (sur RDV) Mardi de 11h à 12h et de 14h à 15h (sans RDV), de 9h à 11h et de 15h à 17h (sur RDV)

- **Association Gestion pour le Développement de l'Emploi** : tous les jeudis de 13h30 à 17h - 02 98 21 18 64

- **Service Public d'Assainissement Non Collectif** - 02 90 85 30 17

- **Redevance des ordures ménagères** : 02 90 85 30 18

- **Problème de ramassage des déchets ménagers** : 02 98 84 40 35

- **Service eau** : facturation 02 90 85 30 52 - Travaux : 02 30 06 20 03

### Anciens locaux de la Poste (près de la mairie)

- **Puéricultrice** : permanence les lundis sur RDV avec Mme Keriell - 02 98 04 02 65 – 06 89 58 84 36

- **Assistants Sociales et accueil administratif** : Sur RDV à prendre au CDAS de Lannilis - 02 98 04 02 65

**Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique (CLIC)** (point infos / 60 ans et plus et leurs familles) - Sur RDV au 02 98 21 02 02.

### Maison des Bruyères

- **AMADEUS** - Aide et soins à domicile - 1 rue Pierre Jestin. Aide et accompagnement, soins infirmiers, équipe spécialisée Alzheimer, téléassistance, jardinage, bricolage, garde d'enfants... Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h, du lundi au vendredi. www.amadeus-asso.fr - 02 98 21 12 40

### Autres lieux

- **Les Fripouilles – Association Assistantes Maternelles** : lesfripouillesplabennec@gmail.com - 06 67 27 02 71

- **Secours Catholique** : ouvert tous les mercredis de 13h30 à 17h 02 90 82 59 53 - 06 38 64 05 94.

- **Maison Paroissiale** : 1 rue Marcel Bouguen. Lundi au samedi 9h30/ 12h - mp.plabennec.abers@outlook.fr ou www.ndfolgoet.fr - 02 98 40 89 79

- **ADMR des 2 Abers** : Aide et accompagnement, ménage, téléassistance, garde d'enfants, services... 66 avenue de Waltenhofen - lundi au vendredi de 9h / 12h - plabennec@29.admr.org - 02 98 37 60 37

- **Caisse d'Allocations Familiales** : sur RDV - 0810 25 29 30

- **Centre Médico psychologique** : 11 rue Hélène Boucher - 02 98 42 36 80

- **Entraide pour la vie** – Association cantonale d'aide aux familles confrontées à la maladie grave ou invalidante - 02 98 40 80 27 ou 02 98 04 13 37. www.entraidepourlavie.fr – president@entraide-pourlavie.fr